



**Centre  
Communal  
Action  
Sociale**

# **CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2026**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le lundi 23 février 2026 à 18h30 (quorum atteint) dans la salle « Les Teinturiers » à la Passerelle.

Date de la convocation : le 17 février 2026

Etaient présents : Béatrice DAUPHIN, Françoise DESFÊTES, Ghyslaine POYET, Marcelle CAUVET, Marie Céline ROYON, Gilles VALLAS, Anne DARRIEULAT, Marc BONNEVIALLE.

Etaient excusés : Olivier JOLY, Agnès CHENEVIER, Jean Paul BARBOT, Julie TOUBIN, Ramazan KUS, René FRANÇON.

Procurations : Olivier JOLY donne pouvoir à Béatrice DAUPHIN.

Jean Paul BARBOT donne pouvoir à Gilles VALLAS.

Béatrice DAUPHIN, Vice-Présidente du CCAS, ouvre la séance à 18h30.

Désignation du secrétaire de séance : Ghyslaine POYET.

Béatrice DAUPHIN demande si le procès-verbal de la séance du 2 février 2026 est validé par les membres du Conseil d'Administration. Les membres du conseil d'Administration valident à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 février 2026.



## DECISION

Béatrice DAUPHIN rappelle que dans le cadre de la délibération du 6 juillet 2020 par laquelle le Conseil d'Administration a délégué à son président et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées dans cette situation.

Elle explique qu'une décision en date du 20 février 2026 a été prise pour permettre de financer des frais d'obsèques d'un montant de 1795 € pour une personne décédée et dont la situation familiale et financière ne permettait pas de financer les frais funéraires.

Elle précise que cette décision n'apparaît pas sur la note de synthèse envoyée le 17 février 2026 car la décision a été prise en urgence le 20 février 2026.

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Béatrice DAUPHIN présente à l'Assemblée le résultat d'orientation budgétaire qui a pour objectif d'ouvrir un dialogue au sein du Conseil d'Administration sur les orientations budgétaires pour l'année 2026. Elle souligne que le budget 2026 qui sera présenté à la séance du lundi 9 mars « est à l'identique de celui de 2025 ».

Béatrice DAUPHIN rappelle qu'il y a eu une analyse des besoins sociaux présentée en février 2022.

Elle souligne que les ressources proviennent principalement des repas à domicile, de la subvention mairie et des concessions cimetière. Elle souligne qu'il y a eu moins de repas à domicile sur 2025 plus précisément sur la fin de l'année car il y a eu des entrées en établissements et/ou des décès.

Dans la partie « Population » Marc BONNEVIALLE et Gilles VALLAS remarquent qu'il y a un nombre important de familles monoparentales et que les retraités sont représentés en grande nombre même si la tranche d'âge est de 15 à 64 ans. Gilles VALLAS précise que plus des ¾ de la population est en âge de voter. Béatrice DAUPHIN souligne que la commune est confrontée mais comme d'autres communes au vieillissement de la population.

Dans la partie « Aide sociale légale » Marc BONNEVIALLE demande si « c'est le CCAS qui paie l'aide sociale ». Béatrice DAUPHIN précise que c'est le département qui finance. Le CCAS est un service instructeur. Il accompagne les personnes dans les démarches pour constituer les dossiers.

Anne DARRIEULAT remarque que le montant des aides accordé sur 2025 a baissé. Béatrice DAUPHIN rappelle que le montant des aides accordés est important. Françoise DESFETES dit « qu'il y a moins de dossiers ».

Gilles VALLAS demande « Est-ce qu'il ne serait pas intéressant d'avoir un nouveau regard pour 2026 ? » et de « définir des axes de travail ». Il pose la question sur comment accompagner les familles avec enfants. Comment accompagner les familles avec des enfants en bas âge ? Est-ce qu'il y a des problèmes de garde d'enfants ?

Ghyslaine POYET dit « On n'a pas mal de choses qui accompagnent les familles ».

Gilles VALLAS interroge sur comment accompagner les familles qui veulent s'installer sur la commune ?

Marcelle CAUVET souligne que les loyers « sont très chers ». Béatrice DAUPHIN précise qu'il a peu de turn-over dans les logements sociaux. Elle précise que les « gens se trouvent bien dans leurs logements et les gardent ».

Gilles VALLAS souligne qu'une vision plus large, plus globale permettrait d'engager des actions pour les années à venir. Il pose la question « Est-ce que le CCAS a une place dedans ?

Elle souligne que le CCAS ne peut pas répondre à tous.

Gilles VALLAS propose une piste d'orientation budgétaire pour le CCAS.

Il demande si le CCAS « peut mettre une partie pour le financement du coût d'une analyse des besoins sociaux ». Il dit « il faut voir le coût ». Est-ce que le CCAS peut étaler le financement sur plusieurs années ? Gilles VALLAS demande le coût de l'analyse de 2022.

Batrice DAUPHIN rappelle qu'une analyse des besoins sociaux est intéressante mais à un coût élevé. Elle dit comment faire plus « avec un budget serré ». Elle souligne que la mairie peut avoir des chiffres intéressants sur la commune ce qui peut permettre d'avoir une vision globale de la population et ainsi de définir des axes de travail en fonction de l'évolution de la population.

Après les échanges, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire qui a été présentée en amont du débat d'orientation budgétaire.

#### QUESTIONS DIVERSES

**Voici les prochaines dates avec le lieu :**

Le lundi 9 mars 2026 à 18h30 à la Passerelle.

La séance est levée à 19h30

LA SECRETAIRE DE SEANCE  
Ghyslaine POYET



LA VICE PRESIDENTE  
BEATRICE DAUPHIN

